## **COURSE SOLIDAIRE FEMININE**



## 9 MARS 2025 - PARC DE LA HOTOIE D'AMIENS

## ATTESTATION POUR UNE ENFANT MINEURE

Je soussig	né(e),
domicilié(	e),
représent	ant(e) légal(e) de,
née le	,
1 - autoris	se l'enfant mineure mentionnée ci-dessus à participer à
	☐ la course hors stade de 5 km
	ou
	☐ la marche nordique de 5,4 km
	(ne cocher qu'une case)
2 - (uniqu	uement pour la course à pied)
	atteste avoir rempli, avec l'enfant mineure mentionnée ci-dessus, le questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur et que les réponses à ce questionnaire ne conduisent pas à l'obligation de présenter un certificat médical pour participer à la Course Solidaire Féminine du 10 mars 2024 à Amiens.
	ou
	fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an ou une photocopie de ce certificat.
	ou
	fournis une copie de la licence FFA ou FSCF, FSGT et UFOLEP mention Athlétisme uniquement.
	(ne cocher qu'une case)
Fait le	à
Signature,	

<sup>&</sup>lt;sup>i</sup> ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) du code du sport